

## **Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par la " Société d'Exploitation des Ports SA" et la société " Terminal Investment Limited Sàrl"**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

### **Noms des entreprises et personnes concernées :**

- **Société fondatrice N° 1 :** " Société d'Exploitation des Ports SA" (« Marsa Maroc»);
- **Société fondatrice N° 2 :** " Terminal Investment Limited Sàrl ".

### **Nature de l'opération**

- Création d'une entreprise commune.

### **Secteur économique concernés**

- Les marchés des services de terminaux à conteneurs et de transport maritime régulier par conteneurs.

### **Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 avril 2025.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la création, par les sociétés « Société d'Exploitation des Ports SA » et « Terminal Investment Limited Sàrl » d'une entreprise commune, qui détiendra la concession pour le développement, l'équipement, l'exploitation et la maintenance du nouveau Terminal à Conteneurs Est du port de Nador West Med.

« Société d'Exploitation des Ports SA » est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 156717. Elle est active dans les opérations portuaires multi-trade au Maroc, avec une présence dans de nombreux ports commerciaux au Maroc, ainsi qu'une présence au Bénin dans le port de Cotonou.

« Terminal Investment Limited Sàrl » est une société à responsabilité limitée constituée en Suisse et une filiale entièrement détenue par « Terminal Investment Limited Holding SA » (« TIL Holding »), la société holding du groupe TIL, qui investit, développe et gère un portefeuille très diversifié d'entreprises de terminaux à conteneurs dans le monde entier. TIL Holding est elle-même contrôlée indirectement et conjointement par BlackRock, Inc et MSC Mediterranean Shipping Company Holding SA qui est principalement actif dans le monde dans le secteur du transport maritime de conteneurs, la manutention portuaire. .

Fait à Rabat le 03 avril 2025